



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer de la peau

Question écrite n° 92823

Texte de la question

Prévoir l'évolution d'un mélanome, c'est ce que vont pouvoir faire les scientifiques après qu'une équipe de l'Institut de cancérologie Gustave-Roussy de Villejuif a annoncé dernièrement l'identification de gènes spécifiques. En effet, les travaux de l'équipe dirigée par le Dr Alain Spatz, pathologiste, ont été publiés dans le journal de l'Institut national du cancer. L'équipe a pu identifier un groupe de 254 gènes dont l'expression dans la tumeur peut prédire l'évolution des patients atteints de mélanome. Cette signature pronostique pourra permettre d'identifier dès la consultation initiale les patients à haut risque évolutif. Pour ces patients, des alternatives thérapeutiques devront donc être envisagées et validées dans le cadre d'essais thérapeutiques. Après le traitement standard des patients atteints d'un mélanome cutané, deux évolutions possibles sont observées : certains patients évoluent bien, sans récurrence quatre ans ou plus après le traitement, d'autres évoluent mal et développent des métastases ou décèdent de leur maladie. Actuellement, il n'existe aucun traitement médicamenteux des mélanomes cutanés montrant une efficacité totale. La prévention contre l'exposition au soleil est donc primordiale et ces nouvelles découvertes ouvrent des perspectives d'espoir. Sachant qu'en France l'on recense chaque année 7 250 nouveaux cas de mélanome de la peau, responsable d'environ 1 350 décès annuels et que ce chiffre tend à devenir exponentiel, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande donc à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre afin que les récentes découvertes de l'institut de cancérologie Gustave-Roussy puissent rapidement être mises au service des stratégies curatives contre le cancer.

Texte de la réponse

Les radiations ultra-violettes causent des anomalies génétiques qui contribuent au développement des mélanomes, un cancer qui, en dehors des formes cutanées est le cancer au pronostic vital le plus grave dans les formes profondes et invasives distantes. Il est clairement établi que la prévention des mélanomes passe principalement par la diminution de l'exposition des personnes aux radiations ultra-violettes (U.V.) solaires. Le Gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de la santé et de la solidarité, a depuis longtemps pris la mesure de ce risque et, dès la diffusion du plan cancer en mars 2003, une campagne de « prévention des cancers cutanés : mélanome et exposition solaire » a été menée. Depuis la création de l'Institut national du cancer (INCA), doté d'un budget de 103 millions d'euros, il est dans les missions de cet institut de poursuivre et amplifier les campagnes d'information sur les risques liés à l'exposition aux U.V. mais aussi d'intervenir dans tous les domaines relatifs au cancer, ce qui se traduit également par le financement de travaux de recherche. En ce qui concerne la prise en charge des mélanomes, elle est réalisée en France suivant des règles établies en 1994 dans le cadre d'une conférence de consensus de la Société française de dermatologie puis, plus récemment par l'établissement de « Standard d'Options Recommandations » (SOR.-2005) de la Société française de dermatologie et des centres de lutte anti-cancéreux. Les principes de ces règles sont quasiment les mêmes que dans les autres pays du Nord (Europe, USA, Australie). Les principaux facteurs du pronostic sont l'indice de Breslow (épaisseur du mélanome) et l'étude du ganglion sentinelle. Dans le domaine de la recherche, les travaux de l'équipe du Dr A. Spatz à l'institut Gustave-Roussy, publiés dans le volume 98 de J. Natl. Cancer

Inst., en avril 2006 par Winnepenninckx V. et collaborateurs, qui concernent l'expression différentielle de gènes cellulaires dans une cohorte de patients avec des mélanomes primaires cutanés, contribuent à démontrer que l'expression de certains gènes est bien corrélée à l'épaisseur de la tumeur ou à la survie du patient. Avec d'autres travaux, ils laissent entrevoir des avancées importantes dans ce domaine sans apporter, aujourd'hui, aux yeux de la communauté médicale et scientifique, des arguments de nature à modifier les règles de diagnostic et de prise en charge des patients atteints de mélanome. De telles recherches doivent être poursuivies. Dans le cadre du plan cancer, d'importants moyens ont été engagés pour favoriser l'essor de la recherche. Il appartient à l'Institut national du cancer d'attribuer ces moyens en fonction de la qualité et de la portée des projets qui lui sont proposés. Cependant, si les espoirs d'améliorer le diagnostic et le pronostic peuvent s'envisager à court terme, au plan du développement de molécules thérapeutiques, les échéances sont, à n'en pas douter, plus éloignées.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92823

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 2006, page 4356

Réponse publiée le : 21 novembre 2006, page 12210